



**GUIDE PRATIQUE
EN LIGNE
POUR LES DÉLÉGUÉS**
*41^E SESSION DE LA
CONFÉRENCE GÉNÉRALE*



unesco

SOMMAIRE

3	Introduction
4	41 ^e session de la Conférence générale
5	Avant l'ouverture de la Conférence générale
6	COVID-19 : mesures sanitaires
7	Mesures environnementales
9	Services de la Conférence générale
14	Paris : Guide pratique

Votre implication est primordiale pour que cette démarche puisse être significative, et nous invitons tous les délégués à suivre quelques-unes de nos recommandations pour nous aider à atteindre nos objectifs.

Nous vous souhaitons une très bonne Conférence générale.

*L'équipe technique
de la 41^e session
de la Conférence générale*

INTRODUCTION

La 41^e session de la Conférence générale se tiendra au Siège de l'UNESCO du 9 au 24 novembre 2021.

Vous trouverez dans ce guide des informations pratiques sur les services mis à votre disposition durant la Conférence générale.

Ce guide vous informera également des mesures sanitaires mises en place par l'UNESCO pour assurer la santé et la sécurité de tous face à l'épidémie de COVID-19. Nous vous remercions d'avance de suivre scrupuleusement nos consignes sanitaires.

Dans le cadre de la Politique de durabilité et de gestion environnementales de l'UNESCO, l'Organisation continue de renforcer les initiatives éco-durables déjà entreprises lors de la précédente session de la Conférence générale. Découvrez dans ce guide les actions concrètes ainsi que les bonnes pratiques qui nous permettront de rendre la 41^e session de la Conférence générale plus éco-responsable.

41^E SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE



DATES ET HORAIRES

Du mardi 9
au mercredi 24 novembre 2021
Horaires : 10h-13h et 15h-18h

LANGUES D'INTERPRÉTATION DE LA SESSION

anglais, arabe, chinois, espagnol,
français, russe

SITE WEB DE LA SESSION

Visitez le nouveau site web modernisé :
<https://www.unesco.org/fr/general-conference/41>

75^E ANNIVERSAIRE DE L'UNESCO

Retrouvez toutes les informations sur les
célébrations du 75^e anniversaire de
l'UNESCO sur cette [page](#).

WIFI

Tous les espaces du Siège sont
couverts par un réseau wifi.

Serveur : **HQ-AIR-PUB**

Nom d'utilisateur : **hq-air**

Mot de passe : **uneswifi**

COMMENT ARRIVER AU SIÈGE DE L'UNESCO

L'entrée de la 41^e session de la
Conférence générale est sise au **125,
avenue de Suffren, Paris 7^e** (site
Fontenoy).

Stations de bus les plus proches :

Bus 28 et 86 : Duquesne-Lowendal (7 mn)

Bus 80 : Cambronne (8 mn)

Bus 82 : Général de Bollardière (8 mn)

Stations de métro les plus proches :

Ligne 10 : Ségur (5 mn)

Ligne 6 : Cambronne (8 mn)

Ligne 8 : Ecole militaire (10 mn)

CONDITIONS D'ACCÈS

Sécurité : présentation du
badge UNESCO ou QR code INDICO
transmis par courriel lors de la
validation de votre inscription en ligne,
avec une pièce d'identité.

COVID-19 : présentation de :

- soit un passe sanitaire
français/européen (Green pass ou
QR code européen) :
 - vaccination contre la Covid
complète par un vaccin
approuvé par l'Agence
européenne du médicament ;
 - test négatif de moins de 72h ou ;
 - guérison d'une infection par le
SRAS-CoV-2, moins de 180 jours
écoulés depuis la date du
résultat du test positif (PCR) ;
- soit un QR code UNESCO établi par
le Service médical de l'UNESCO
obtenu selon les modalités suivantes :
 - preuve d'une vaccination
complète contre la Covid
approuvée par l'OMS ou de

vaccination dans le cadre d'une
utilisation approuvée par un État
membre de l'ONU si la
vaccination n'est pas couverte
par le laissez-passer sanitaire
français/européen.

Ce document doit être adressé
par courriel à

service.medical@unesco.org.

- test antigénique réalisé par le
Service médical de l'UNESCO
valable 72h.

Pour cette dernière option, et pour
éviter l'attente au Service médical,
nous vous conseillons fortement de
vous présenter à l'avance pour obtenir
votre Passe COVID de la Conférence
générale. Bien que l'UNESCO mettra
en place les effectifs nécessaires, la
vérification des QR codes UNESCO
rallongera la durée des procédures de
sécurité et de sûreté. Par conséquent,
nous vous recommandons d'inclure
ces délais de vérification dans votre
calendrier.

ACCÈS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Tous les espaces du Siège de l'UNESCO
sont accessibles pour les personnes à
mobilité réduite. N'hésitez pas à
contacter le personnel d'accueil en cas
de nécessité.

AVANT L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

Vous avez été nommé(e) par votre Gouvernement pour participer à la 41^e session en qualité de délégué. Pour des raisons de sécurité, il est impératif de vous inscrire sur la plateforme [Indico.UN](https://indico.un.org), avec votre propre adresse courriel. Prenez connaissance du [Guide INDICO pour les utilisateurs](#) pour d'abord créer votre compte et ensuite vous inscrire à la 41^e session.

En créant votre compte personnel, vous pourrez ainsi recevoir des courriels de notification sur le statut de votre inscription, ainsi qu'un QR code basé sur les informations fournies lors de la création de votre compte et qui vous permettra d'accéder au Siège de l'UNESCO et de retirer votre badge nominatif, si vous n'êtes pas titulaire d'un badge UNESCO.

Si vous ne recevez aucun courriel de notification, veuillez vérifier dans les courriers indésirables de votre boîte de réception.

Dans le cas où votre inscription en ligne n'a pu être effectuée avant l'ouverture de la Conférence générale, il vous sera possible de la faire sur place, au Siège, auprès du **Bureau des inscriptions** (Salle des Actes).

Nous vous recommandons toutefois de faire votre inscription en ligne, pour

éviter l'attente devant le Bureau en question et les délais de production de votre badge.



RETRAIT DES BADGES

Les délégués inscrits, **non titulaires d'un badge UNESCO**, se verront remettre un badge nominatif qui leur permettra d'accéder à l'enceinte de la Maison de l'UNESCO pendant la Conférence générale.

Vous pourrez retirer votre badge **à partir du week-end du 6 novembre (samedi-dimanche, 9h-17h30)**, auprès de la **Réception des délégués** (comptoir « Monaco », dans le Foyer du bâtiment des conférences).

Merci de présenter à l'entrée du Siège de l'UNESCO le QR code INDICO qui vous aura été préalablement transmis par courriel, avec une pièce d'identité.

Depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, l'UNESCO a mis en place des mesures sanitaires pour réduire les risques de propagation du virus depuis et dans l'Organisation.

Les locaux sont désinfectés régulièrement ainsi que les équipements techniques (casques et bonnettes de micro notamment). Des instructions spécifiques sont disponibles dans les bâtiments pour rappeler aux usagers les bonnes pratiques à respecter.

Permanence médicale :

Si vous avez été en contact avec un cas à risque ou qui développe des symptômes, ou que vous avez un doute sur votre état de santé, contactez immédiatement le Service médical de l'UNESCO, **avant** de vous y rendre :

+ 33 1 45 68 08 67

service.medical@unesco.org

En outre, nous vous remercions d'observer scrupuleusement les consignes sanitaires suivantes :

Gestes barrières :

- Portez un masque dès votre entrée dans l'enceinte de l'UNESCO et changez-le régulièrement : le masque doit être porté en permanence et en toutes circonstances ;
- Lavez-vous régulièrement les mains et utilisez le gel hydroalcoolique mis à disposition dans les espaces de l'UNESCO avant d'entrer en salle ;
- N'utilisez que le casque et le micro à la place qui vous a été assignée ;

Distanciation physique :

- Respectez une distanciation physique d'au moins 1,5 mètre avec les personnes ; évitez les regroupements ;
- Dans les salles de conférence, ne vous asseyez que dans le siège qui vous a été assigné ; ne changez pas de place ;
- Évitez de prendre les ascenseurs, la plupart d'entre eux ne pouvant accueillir une à six personnes à la fois ;
- Suivez les instructions et dispositifs mis en place dans les espaces de restauration ;

Circulation des publics :

- Respectez la signalétique relative à la prévention de la COVID-19 placée dans les divers espaces de l'UNESCO : par exemple, dans les salles, des portes sont désignées pour l'entrée et la sortie des participants, et le sens de circulation des personnes dans la salle est indiqué.



MESURES

ENVIRONNEMENTALES



L'UNESCO s'est fermement engagée dans la protection de l'environnement et l'action climatique. L'objectif clé du Système de management environnemental (SME) de l'UNESCO est de minimiser l'impact environnemental des opérations et des installations et d'améliorer en permanence les performances environnementales.

Ce que fait l'UNESCO :

Au cours de ces dernières années, citons les réalisations suivantes :

- la [Politique de durabilité et de gestion environnementales](#) ;
- la **taxe carbone** interne sur les voyages aériens ; l'UNESCO est « **climatiquement neutre** » depuis 2019 ;
- l'intégration de critères de durabilité dans les **achats** et la **gestion d'événements** ;
- l'utilisation d'une **électricité à 100 % renouvelable** pour le fonctionnement du Siège ;
- l'amélioration de la **gestion des déchets** avec des stations de recyclage centrales ;
- un **jardin potager de biodiversité**, en partenariat avec la Commission nationale française pour l'UNESCO et Noocity ;

- le remplacement progressif de la flotte par des **véhicules électriques/hybrides** ;
- des efforts dédiés à la réduction des émissions, des déchets et de l'eau dans les **bureaux hors-Siège** ;
- la **sensibilisation accrue du personnel** grâce à des campagnes de communication et de formation ciblées, incluant un [guide pratique pour le personnel](#) et des incitations à se rendre au travail à vélo.

Mesures spécifiques pour le 41^e session de la Conférence générale et comment y contribuer :

- **papier** : l'impression est limitée, sur demande uniquement, et sur du papier 100 % recyclé et certifié FSC. Les versions électroniques de tous les documents sont disponibles sur [UNESDOC](#) et accessibles via des appareils portables. Les émissions de l'impression sont compensées via un [projet hydroélectrique près du parc national des Virunga](#), un site du patrimoine mondial en RD Congo ;
- **salles/espaces** : le chauffage est limité à 20°C et les lumières sont éteintes lorsque les salles sont vides ;

- **déchets** : des stations centrales de tri papier, plastique et autres déchets sont disponibles au rez-de-chaussée et au niveau -1. Veuillez suivre les consignes pour nous aider à recycler correctement. Des bacs pour papier sont également disponibles dans les salles ;
- **restauration** : le service restauration a une politique zéro plastique et utilise des produits locaux et de saison. Des options végétariennes seront disponibles ;
- **pas de plastique à usage unique** : apportez votre propre bouteille et remplissez-la fontaine d'eau située devant la salle II ;
- **badges** : ils sont imprimés sur du papier recyclé. Les porte-badges sont faits à base de PVC recyclé et doivent être retournés à la fin de la Conférence pour être réutilisés.

L'impact environnemental le plus important d'une session de la Conférence générale étant causé par les voyages (en avion) et l'hébergement des délégués, nous vous invitons à considérer les éléments suivants :

- **hébergement** : choisissez des hôtels respectueux de l'environnement (comme ceux classés par [Green Key](#)) pour votre séjour à quelques pas de l'UNESCO ;

- **voyage** : pour voyager en Europe, prenez le train. Si vous devez prendre l'avion, privilégiez les vols directs, choisissez la classe économique, ne surchargez pas votre valise afin de réduire le poids de l'avion et pensez à compenser vos émissions, par exemple via [Atmosfair](#) ;
- **transport** : marchez, utilisez les [transports en commun](#) ou le système de partage de vélos [VELIB'](#). Si vous devez prendre une voiture, demandez au chauffeur de ne pas laisser le moteur tourner.

Vous pouvez également contribuer en réduisant votre consommation d'énergie, par exemple en éteignant vos appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés, et en limitant les déchets alimentaires et autres, en surveillant aussi votre consommation de viande et en apportant votre propre bouteille d'eau et votre tasse.

Le saviez-vous ?

En 2019, **7,56 million de pages de documents** ont été imprimées pour la 40^e Conférence générale, soit une baisse de 19,7 % par rapport à la 39^e session. Nous comptons sur votre soutien pour réduire encore ce nombre cette année !

Réduire le chauffage d'un seul degré - par exemple 20°C au lieu de 21°C - permet d'économiser environ 7 % de consommation d'énergie (ADEME 2020).



N'hésitez pas à venir visiter le jardin potager du Siège de l'UNESCO, situé sur la Piazza

SERVICES DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE



BUREAU D'INFORMATION DES DÉLÉGUÉS

Salle Miró I

(accès par la Salle des pas perdus)
Responsable de la communication liée aux travaux de la Conférence générale, le Bureau d'information des délégués gère le [site Web dédié](#) où vous trouverez tous les documents à télécharger, les programmes, les manifestations spéciales, les galeries photos, les vidéos et retransmissions en direct, la liste des orateurs, la liste des discours, etc...

Il publie également un e-journal (quotidien) et les annonces sur les écrans disséminés au rez-de-chaussée des bâtiments de l'UNESCO.

Contactez ce Bureau pour toute mise à jour relative aux travaux de la Conférence générale.



RÉCEPTION DES DÉLÉGUÉS

Comptoir « Monaco »

(dans le Foyer du bâtiment des conférences)
Une équipe est à votre disposition pour tout renseignement sur les différents services et activités de la Conférence générale.

Vous pourrez également y récupérer votre badge, ainsi que des messages/courriers pour vous ou votre délégation.



SALON DES DÉLÉGUÉS

Salles Miró I et II

Agencé dans un espace ouvert avec des coins salons, vous pourrez y accéder en présentant votre badge à l'entrée.





RESTAURATION

Cafeteria, 7^e étage (déjeuners)

Lundi-samedi (sauf samedi 20 nov.),
11h30-14h30

Restaurant, 7^e étage (déjeuners)

Lundi-vendredi, midi-14h30
Réservations : +33 1 45 68 16 00

Bar éphémère, Salle des pas perdus

Lundi-samedi (sauf samedi 20 nov.)
Café, thé, boissons, gâteaux,
sandwichs et salades servis toute la
journée

SALONS VIP

Bureaux S, niveau -1

viprooms@unesco.org

+ 33 1 45 68 55 00

Vous pouvez réserver un des trois
salons ou une salle de réunion pour
une heure maximum.

SALLES D'ENTRETIENS BILATERAUX DE HAUT NIVEAU

Près de la salle X, niveau -1

viprooms@unesco.org

+ 33 1 45 68 55 00

Pour une rencontre bilatérale de haut
niveau, il est possible de réserver un
des deux salons pour une heure
maximum.

SALLE DE PRESSE

Salle Miró III

+ 33 1 45 68 22 93

+ 33 1 45 68 17 29/41

SALLE DE RECUEILLEMENT

Bureaux A (niveau -1)

CYBERESPACES

Mall, niveau -1

PHOTOCOPIES

Mall, niveau -1

Afin de réduire l'empreinte
environnementale de l'Organisation,
merci d'utiliser ce service qu'en cas de
nécessité.



DOCUMENTS

Mall, niveau -1

Conformément à la politique de
l'UNESCO de réduire l'empreinte
environnementale de l'Organisation, la
distribution des documents imprimés
de la Conférence générale ne sera
faite que sur demande, via un
formulaire disponible au Service de
distribution des documents.

Nous vous encourageons vivement à
utiliser les versions électroniques de
tous les documents disponibles sur
[UNESDOC](#) et à ne demander des
exemplaires imprimés qu'en cas
d'absolue nécessité.

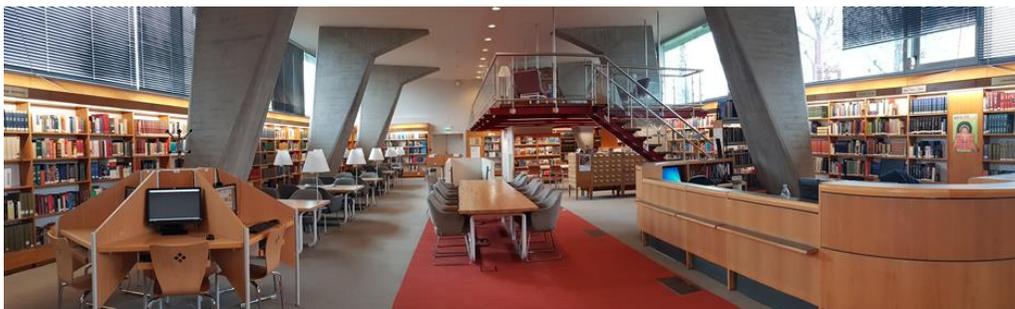


ENREGISTREMENTS

Des enregistrements audios de toutes
les séances plénières, ainsi que des
réunions des organes subsidiaires de la
Conférence peuvent être demandés
en ligne via un [formulaire dédié](#).

Les retransmissions en direct seront
annoncées et diffusées sur le [site de la
Conférence](#). L'UNESCO ne transfère
pas les fichiers des webcasts sur DVD.
Ces fichiers sont disponibles en vidéo à
la demande. Les enregistrements
vidéo des discours prononcés durant le
débat de politique générale seront
disponibles en ligne sur le [site de la
Conférence générale](#).

Les actualités vidéo peuvent être
téléchargées depuis la [page dédiée](#).



BIBLIOTHÈQUE ET SALLE DE CONSULTATION DES ARCHIVES

Rez-de-chaussée, à l'entrée du
bâtiment Fontenoy

Lundi-vendredi, 12h-17h

(services d'archives : 14h-17h30)

Samedi, 10h-13h

BIBLIOTHÈQUE :

library@unesco.org

+ 33 1 45 68 03 56

+ 33 1 45 68 03 60

ARCHIVES :

archives@unesco.org

+ 33 1 45 68 22 42

+ 33 1 45 68 10 59

Dans cet espace, vous pourrez y trouver un choix de quotidiens et de magazines en accès libre, ainsi que des dictionnaires, encyclopédies, annuaires, guides, etc., mais également :

- les documents/publications de l'UNESCO et les acquisitions de la Bibliothèque depuis 1946 ;
- des ressources d'information en ligne telles que Economist Intelligent Unit, World Bank e-library, OECD iLibrary, et d'autres ;
- les archives de l'UNESCO depuis 1946 et des organismes qui l'ont précédée, notamment l'Institut international de coopération intellectuelle (1925-1946) et la Commission préparatoire (1945-1946) ;
- une version papier des documents des sessions antérieures de la Conférence générale et du Conseil exécutif (nombre de ces documents existe aussi sur [UNESDOC](#)) ou les dossiers de la correspondance officielle entre l'UNESCO et votre pays.

LIBRAIRIE-BOUTIQUE DE L'UNESCO

Aile Saxe du bâtiment Fontenoy

Lundi-vendredi, 9h-18h

Samedi, 9h-13h30

+ 33 1 45 68 03 70

Souvenirs officiels et publications sont disponible à la librairie-boutique de l'UNESCO. Vous y trouverez également des idées cadeaux ainsi que des articles philatéliques et numismatiques. Sur présentation de leur badge, les délégués bénéficient d'une réduction de 25% à 50% sur les publications UNESCO et de promotions spéciales sur différents articles durant la Conférence générale.





ŒUVRES D'ART

Vous pouvez découvrir en visite libre certaines des nombreuses œuvres d'art qui décorent la Maison de l'UNESCO. Constituée au fil des années, la plus grande collection d'art des Nations Unies existe depuis la construction des bâtiments du Siège, grâce aux commandes et aux donations généreuses des Etats membres.

La majorité des œuvres sont exposées dans les couloirs, espaces de travail partagés ou lieux publics, ainsi que dans les espaces extérieurs.

Plusieurs des œuvres majeures de la collection sont visibles au rez-de-chaussée, parmi lesquelles celles de Picasso, Miró, Giacometti ou Calder. Visitez aussi le site web de la [collection d'art](#).

COURRIER

Vous pouvez faire adresser du courrier à votre nom, en mentionnant aussi celui de votre délégation, à l'adresse de l'UNESCO : UNESCO, 7 place de Fontenoy, F-75352 Paris 07-SP France.

Vous trouverez le courrier qui vous est adressé au bureau de votre délégation permanente ou, si votre délégation n'a pas de bureau, à la Réception des délégués, dans le Foyer des conférences.

Vous pouvez expédier votre courrier **déjà affranchi** en le déposant au Service des documents (niveau -1) ou directement au Service du courrier qui se chargera de l'expédition :
FONTENOY : bureau S. 201
MIOLLIS : bureau MS 2.32

BUREAU DE POSTE LE PLUS PROCHE :
8, rue François Bonvin, Paris 15^e
Lundi-vendredi, 9h30-19h
Samedi, 9h30-13h

TÉLÉPHONE

L'indicatif téléphonique international pour la France est le 33.

Le numéro de téléphone de l'UNESCO est : **+ 33 1 45 68 10 00**

Si vous recevez un appel, celui-ci sera dirigé par le standard vers votre délégation permanente.

Pour appeler un poste à l'intérieur de l'UNESCO, composez directement les cinq derniers chiffres.

Pour obtenir un numéro à Paris, composez les 10 chiffres du numéro de votre correspondant.

Vous pouvez appeler la province ou l'étranger directement depuis le bureau de votre délégation permanente, qui recevra plus tard la facture.

VESTIAIRES

A proximité de la Salle I

OBJETS PERDUS

Si vous avez perdu ou trouvé quelque-chose, adressez-vous à la Réception des délégués ou au Service de garde :

FONTENOY : + 33 1 45 68 16 37/16 49

MIOLLIS : + 33 1 45 68 25 80/81

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE BANCAIRE (DAB)

Des distributeurs sont disponibles 24h/24 à Fontenoy et à Miollis, à côté de chaque bureau de la Société générale.

FONTENOY : aile Saxe, après la librairie et boutique de souvenirs

MIOLLIS : hall après les ascenseurs en allant vers le Bar Miollis

SANTÉ

Service médical et infirmerie

FONTENOY : Au bout de l'aile jaune du 2^e étage

Lundi-vendredi, 9h-18h

Samedi, 9h-13h

+ 33 1 45 68 08 67

service.medical@unesco.org

Infirmerie de garde (lors des séances de nuit)

+ 33 1 45 68 08 67

Urgences médicales/antenne du SAMU (Service d'aide médicale d'urgence)

Hall Ségur

En dehors de l'UNESCO, dans les cas graves, appelez directement :

SAMU : 15

Si vous avez besoin d'un docteur :

SOS MEDECINS : + 33 1 43 37 77 77

URGENCES MEDICALES DE PARIS :

+ 33 1 53 94 94 94

URGENCES

DANS L'UNESCO : composez le 17 depuis un poste fixe (Poste central de garde)

A L'EXTERIEUR : composez le 17 depuis un téléphone fixe ou le 112 depuis un fixe ou un portable (Police Secours)

PERSONNES

SOURDES/MALENTENDANTES : écrivez un fax ou un SMS au 114 (il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques)

Incendie

DANS L'UNESCO : composez le 18 depuis un poste fixe (PC pompiers)

A L'EXTERIEUR : composez le 18 ou le 112 depuis un téléphone portable (Pompiers de Paris)

Défibrillateurs automatiques externes (DAE)

FONTENOY :

- 7^e étage, à côté des ascenseurs
- au rez-de-chaussée, face à la salle I

- au niveau -1, face à la salle X

MIOLLIS, Bâtiment BONVIN :

- au Poste de commandement des pompiers, près des ascenseurs rouges au rez-de-chaussée.

PARIS :

GUIDE PRATIQUE

ACTIVITÉS CULTURELLES À PARIS

Des programmes ont été spécialement conçus par l'Association de la communauté UNESCO (UCA) pour les délégués et les personnes accompagnant les participants.
RENSEIGNEMENTS : Antenne UCA dans la Salle des pas perdus

SORTIR À PARIS

Visitez le site officiel de [l'Office du tourisme et des congrès de Paris](#) pour connaître les événements du moment et découvrir de bonnes adresses.

Le site web de [Time Out Paris](#) (qui existe aussi en [anglais](#) et en [espagnol](#)) est aussi une bonne source d'informations.

MUSÉES

Tous les [musées nationaux](#), comme Le Louvre, sont fermés le mardi ; les [musées de la Ville de Paris](#) sont fermés le lundi.

THÉÂTRES, CONCERTS, CINÉMAS ET PARIS LA NUIT

Il existe deux publications hebdomadaires, [Pariscope](#) et [l'Officiel des spectacles](#), que vous pouvez acheter dans tous les kiosques à journaux en ville ou consulter en ligne.

CHANGE

(octobre 2021)
La monnaie locale est l'euro.
US \$1 = €0.86

CLIMAT

Au moment de la Conférence générale, le temps à Paris est généralement instable, avec des journées relativement ensoleillées mais les matinées et les soirées sont fraîches. Un manteau et un parapluie sont recommandés. Les températures journalières moyennes varient entre 5°C et 15°C. Consultez les prévisions météo de Paris sur le site [Météo de Paris](#).

GRANDS MAGASINS

De la station de métro Ségur, la ligne 10 vous conduit au **Bon Marché** (métro : Sèvres-Babylone) ou au **Centre commercial Beaugrenelle** (ouvert le dimanche, métro : Charles Michels), tous deux proches de l'UNESCO.

Les autobus 80 et 28 vous emmènent à la Gare Saint-Lazare, qui n'est qu'à quelques minutes à pied du **Printemps** ou des **Galerias Lafayette** (situés boulevard Haussmann).

TRANSPORTS À PARIS

Transports en commun

[ratp.fr](#)

MÉTRO : 1 ticket est valable pour un voyage quelle que soit la distance parcourue.

Stations proches de l'UNESCO : Ségur, Cambronne, Sèvres-Lecourbe, École militaire

AUTOBUS ET TRAMWAY : utilisez les mêmes tickets que dans le métro : un ticket par voyage.

Autobus qui passent près de l'UNESCO : 28, 80, 82, 87, 92

Système de partage de vélos **VELIB'**

Le service Vélib' Métropole met à disposition 20 000 vélos en libre-service, en version classique (vert) ou avec assistance électrique (bleu). Des stations de vélos sont réparties sur toute la capitale. Vous pouvez les utiliser avec ou sans abonnement.

Taxis

Vous pouvez trouver des taxis en appelant la centrale de réservations d'une de ces compagnies :
Taxis G7: + 33 1 41 27 66 99
Alpha Taxis: + 33 1 45 85 85 85

Vous pouvez aussi appeler la borne de taxis la plus proche du Siège de l'UNESCO :

Ecole militaire: + 33 1 47 05 00 00

En arrivant, le compteur du taxi indiquera déjà un certain montant. Ce montant, qui correspond au prix du parcours effectué pour venir vous chercher, est à votre charge.

Il existe trois tarifs selon l'heure et la distance du centre-ville :

- Tarif A (jour) : dans Paris de 10 heures à 17 heures, du lundi au samedi ;
- Tarif B (nuit) : dans Paris de 17 heures à 10 heures du lundi au samedi, mais aussi le dimanche de 7 heures à minuit et jour férié, ainsi que pour les aéroports d'Orly et de Roissy ;
- Tarif C : dans Paris, le dimanche de minuit à 7 heures, et en banlieue de 19 heures à 7 heures, ainsi que le dimanche et jour férié.

CRÉDITS PHOTO :
40^e session de la Conférence générale
© UNESCO/Luc VALIGNY
© UNESCO/Marie ETCHEGOYEN
© UNESCO/Christelle ALIX
© UNESCO/Fabrice GENTILE